

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

29 Haussmann Flexible Multi-Stratégies - Part C

FCP soumis au droit français

Société Générale Investment Solutions (France), Groupe SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
FR0013506342

<https://www.investmentsolutions.societegenerale.fr>

Appelez le 01 58 98 89 11 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Société Générale Investment Solutions (France) en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Société Générale Investment Solutions (France) est agréée en France sous le n° GP-06000029 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 06/05/2025

En quoi consiste ce produit ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM)

Durée : Le Fonds est créé pour une durée de 99 ans.

Objectifs :

Le FCP 29 Haussmann Flexible Multi-Stratégies (« le Fonds ») a pour objectif, sur une durée minimum de placement recommandée supérieure à 5 ans, de procurer une performance nette de frais supérieure à l'indicateur €STR+1,5% pour la part C et à l'indicateur €STR +2% pour la part I.

Afin de réaliser cet objectif, le Fonds a la possibilité d'être investi de façon dynamique sur un ensemble diversifié de classes d'actifs.

L'objectif de gestion indiqué est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par la société de gestion et ne constitue en aucun cas une promesse de rendement du fonds.

L'indicateur de référence du Fonds est €STR+1,5% pour la Part C et pour la Part I : €STR +2% (code Bloomberg : ESSTRON Index), exprimés en euros coupons et dividendes réinvestis.

La gestion du Fonds n'est pas une gestion indicielle et n'a pas donc pas pour objectif de répliquer la performance de cet indice. Les investissements réalisés peuvent ainsi conduire à des écarts significatifs avec le comportement de cet indice.

Le Fonds s'appuie sur quatre moteurs de performance : i) actions, ii) taux/crédit, iii) primes de risques alternatives, et iv) produits structurés afin de réaliser l'objectif de performance.

Le Fonds est exposé de 0% à 50% de son actif net au moteur de performance Actions. La stratégie actions est déterminée à la fois par une analyse financière détaillée des sociétés dans lesquelles le fonds est amené à investir et par une analyse macro-économique. La stratégie actions se déploie sur l'ensemble des marchés actions internationaux, y compris marchés émergents (dans une limite de 25% de l'actif net).

Le Fonds est exposé de 0% à 100% de son actif net au moteur de performance Taux/Crédit. Le choix des investissements réalisés au sein de la stratégie Taux/Crédit repose sur une analyse fondamentale des titres sous-jacents comprenant notamment des critères de qualité de crédit, solvabilité, liquidité, sensibilité, maturité, niveau de rendement et perspectives de recouvrement pour des émetteurs en difficulté. Le moteur de performance Taux/Crédit comprend des titres émis à la fois par des Etats (titres souverains) et des entreprises.

Le fonds est exposé de 0% à 70% de son actif net au moteur de performance Primes de risques alternatives. La stratégie d'investissement a pour objectif de capturer les rendements ou « primes de risques » des classes d'actifs traditionnelles (actions, obligations, devises et matières premières) afin de générer un surcroît de performance par rapport au taux sans risque.

La stratégie d'investissement consiste également à capturer les rendements ou « primes de risques » de certains facteurs de risque ou style de gestion tels que « value », « carry », « momentum », « défensive » ou encore « trend » pour chacune de ces classes d'actifs : « Value » : stratégie consistant à acheter les actifs jugés sous-évalués par rapport à leurs fondamentaux et à vendre simultanément les actifs jugés sur-évalués, « Carry » : stratégie consistant à acheter les actifs dont les rendements sont les plus élevés et à vendre simultanément les actifs dont les rendements sont les plus faibles, « Momentum » : stratégie consistant à acheter les actifs qui ont surperformé à moyen terme et à vendre simultanément les actifs qui ont sous-performé, « Défensive » : stratégie consistant à acheter les actifs jugés les moins risqués et à vendre simultanément les actifs jugés les plus risqués.

La liste des primes de risque n'est pas exhaustive et pourra évoluer au fil du temps.

La sélection des primes de risque résulte d'une analyse fondamentale des primes tandis que l'allocation des différentes primes au sein du moteur de performance est issue d'un processus de budgétisation des risques, ayant pour objectif de construire une allocation la plus équilibrée possible. Le processus de budgétisation des risques est issu d'un modèle interne à la société de gestion, qui consiste à analyser la contribution à la volatilité de la poche de chacune des primes de risques et à allouer le risque afin qu'il soit réparti de façon équilibrée entre chacune des primes.

Le fonds est exposé jusqu'à 30% de son actif net au moteur de performance Produits structurés, dont les sous-jacents appartiennent aux classes d'actifs actions ou taux et crédit, sous forme d'indices ou de titres vifs.

Le portefeuille du FCP est investi :

- de 0% à 100% maximum de l'actif net en actions ou autres titres de capital internationaux de toutes capitalisations. Les investissements pourront porter sur toutes les zones géographiques et tous les secteurs économiques confondus mais dans la limite de 25% maximum de l'actif net pour les titres des pays émergents.
- de 0% à 100% maximum de l'actif net en obligations et autres titres de créances négociés sur les marchés des pays appartenant à l'OCDE.

Ces titres auront une notation minimale de BBB- (Standard and Poor's), ou à défaut une notation équivalente par une autre agence, ou jugée équivalente par la société de gestion. La société de gestion s'appuie sur les notations externes et sur son analyse pour évaluer la qualité de crédit des actifs obligataires. Sur ces bases, elle prend des décisions d'investissement à l'achat et en cours de vie.

La répartition dette privée/dette publique n'est pas limitée et peut évoluer dans le temps.

Toutefois, le FCP peut détenir à tout moment des titres spéculatifs :

- dans une limite de 20% maximum de l'actif net du Fonds des obligations de qualité mais non notées selon l'analyse de la société de gestion. Les émissions non notées d'émetteurs notés (émissions convertibles par exemple) sont reclassées selon la note de l'émetteur.
- dans une limite de 50% maximum de l'actif net du Fonds des titres dits spéculatifs, de notation comprise entre BB+ et BB- (Standard & Poor's) ou jugée équivalente par la société de gestion.
- dans une limite de 10% maximum de l'actif net du Fonds des obligations dont la notation est inférieure à BB- (ou jugée équivalente par des critères internes à la société de gestion) suite à une dégradation post-investissement.

Cependant, l'exposition globale du Fonds aux titres spéculatifs sera limitée à 50% maximum de l'actif net du Fonds.

La fourchette de sensibilité de la partie taux sera comprise entre -5 et 10.

Le FCP peut investir jusqu'à 10% maximum de son actif net en parts ou actions de FIA français ou d'OPCVM français ou européens.

Le FCP peut également investir à hauteur de 10% maximum de son actif net en FIA et fonds d'investissement de droit étranger respectant les critères de l'article R214-13 du code monétaire et financier.

Ces OPCVM, FIA et fonds d'investissement peuvent être gérés ou non par la société de gestion ou une société liée.

En vue d'exposer le portefeuille ou en vue de le couvrir, le gérant pourra utiliser des produits dérivés négociés sur les marchés financiers de gré à gré, organisés et réglementés dans une optique de couverture et/ou d'exposition du portefeuille contre les risques actions, de taux et de change (Futures et options) ainsi que de crédit (Swaps : Credit Default Swaps, indices de CDS (iTraxx, CDX)).

Le FCP pourra investir dans des titres intégrant des dérivés simples et complexes.

L'investissement en Obligations Convertibles Contingentes (Coco's) ne dépassera pas 10% maximum de l'actif net du FCP.

Les Obligations Convertibles Contingentes sont des produits hybrides entre la dette et l'action : ils sont émis comme une dette, mais peuvent être convertis automatiquement en actions ou peuvent voir leur nominal diminuer quand l'émetteur est en difficulté. Les obligations pourront donc être converties en actions à un prix prédéterminé, ou pourront voir leur nominal diminuer dès lors que des critères de déclenchement (niveau de pertes, niveau dégradé du capital et des ratios de fonds propres, ...) seront actionnés.

Les souscriptions et les rachats sont reçus et centralisés au département des Titres et de la Bourse de la Société Générale (32 rue du Champ de Tir - 44000 Nantes) au plus tard à 18h30 le jour ouvré précédant la date d'établissement de la valeur liquidative sur la base de laquelle ils seront exécutés.

Valeur liquidative quotidienne : La valeur liquidative est établie quotidiennement, sauf en cas de jour férié légal en France et/ou en cas de fermeture de la Bourse de Paris.

La Part C réinvestit les sommes distribuables (résultat net et plus-values nettes réalisées).

Type d'investisseurs visés : Cette part de fonds est ouverte à tout souscripteur. Ce FCP ne peut être souscrit par des « U.S. Persons » ou assimilés.

Recommandation : Ce FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 ans.

Dépositaire : Société Générale

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de Société Générale Investment Solutions (France), 29 boulevard Haussmann, 75009 Paris ainsi que sur le site internet : <https://www.investmentsolutions.societegenerale.fr>

La valeur d'actif nette du Fonds est disponible sur : <https://www.amf-france.org> ainsi que sur le site internet : <https://www.investmentsolutions.societegenerale.fr>

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur Synthétique de Risque (ISR) :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7 qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que la capacité de la Société de Gestion à vous payer en soit affectée.

Attention au risque de change. Les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Le FCP peut également être exposé aux risques suivants qui ne sont pas adéquatement pris en compte par l'indicateur de risque ci-dessus :

Risque de contrepartie : Incapacité d'une contrepartie à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré.

Risque de crédit : Risque que l'émetteur de titres obligataires ou monétaires ne puisse pas faire face à ses engagements ou que sa qualité de signature soit dégradée. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performances

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans
Investissement : 10 000 €

Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	5 010 €	6 240 €
	Rendement annuel moyen	-49.90%	-9.00%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 840 €	9 840 €
	Rendement annuel moyen	-11.60%	-0.30%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 130 €	10 640 €
	Rendement annuel moyen	1.30%	1.20%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 260 €	12 130 €
	Rendement annuel moyen	12.60%	3.90%

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement dans l'indice de référence entre octobre 2017 et octobre 2022.

Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement dans l'indice de référence entre février 2017 et février 2022.

Le scénario favorable s'est produit pour un investissement dans l'indice de référence entre septembre 2015 et septembre 2020.

Que se passe-t-il si l'initiateur n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) ;
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 €	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans
Coûts totaux	253 €	945 €
Incidence des coûts annuels (*)	2.54%	1.76% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2.96% avant déduction des coûts et de 1.20% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		L'incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 an.
Coûts d'entrée	1.00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez, il se pourrait que vous payiez moins.	100 €
Coûts de sortie	0.00% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1.17% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	116 €
Coûts de transaction	0.35% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	35 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	0.02% Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. 20% au-dessus de l'indice de référence €STR + 1.5% si la performance positive.	2 €

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

DURÉE DE PLACEMENT RECOMMANDÉE : 5 ANS

Ce FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 ans. La durée de détention recommandée a pour objet de minimiser votre risque de perte en capital en cas de rachat après cette période même si celle-ci ne constitue pas une garantie. Vous pouvez par ailleurs procéder à tout moment au rachat de votre investissement, votre FCP ne prélevant aucune commission de rachat.

La société de gestion peut mettre en oeuvre un mécanisme de plafonnement des rachats appelé « gates » afin d'étaler les demandes de rachats sur plusieurs valeurs liquidatives dès lors qu'elles excèdent un niveau fixe et déterminé par la société de gestion. Ce dispositif à caractère exceptionnel ne sera déclenché qu'en cas de survenance concomitante d'une situation de forte dégradation de la liquidité des marchés, ainsi que de rachats importants au passif du fonds.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous souhaitez formuler une réclamation, vous pouvez nous contacter par courrier ou par e-mail :

Société Générale Investment Solutions (France), 29 boulevard Haussmann, 75009 Paris ou <https://www.investmentsolutions.societegenerale.fr/fr/contact/>

Autres informations pertinentes

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Les documents légaux (prospectus, dernier rapport annuel et document semestriel) sont disponibles sur simple demande et gratuitement auprès de la société de gestion à l'adresse suivante : Société Générale Investment Solutions (France), 29 boulevard Haussmann, 75009 Paris ou sur le site :

<https://www.investmentsolutions.societegenerale.fr>